HAL
open science

Éco- lave plus vert, et il lave toute la famille

Georgette Dal, Fiammetta Namer

To cite this version:

Georgette Dal, Fiammetta Namer. Éco- lave plus vert, et il lave toute la famille. Neologica : revue internationale de la néologie, 2022, Néologie et environnement, 16, pp.111-128. 10.48611/isbn.978-2-406-13219-6.p.0111 . hal-03683438

HAL Id: hal-03683438

https://hal.science/hal-03683438

Submitted on 23 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉCO- LAVE PLUS VERT, ET IL LAVE TOUTE LA FAMILLE

Introduction

« L'apparition de nouvelles unités » dans le lexique[1], autrement dit de néologismes (Cartier & Sablayrolles 2009) et, tout particulièrement, de néologismes de forme[2], est réputée répondre à deux grands objectifs : (i) dénomination d'un nouveau concept ou nouvel objet du monde, autrement dit objectif dénominatif (par exemple, *fuséologie*, cité par Guilbert 1973), (ii) visée énonciative ou pragmatique pour fixer l'attention de l'interlocuteur (cf. Rennes 2013).

Des études ont par ailleurs porté sur la diffusion dans l'usage, en particulier dans les discours politiques, médiatiques ou relevant du marketing, de vocables initialement utilisés dans un cercle restreint (par exemple *autogestion*, cf. Petiot 1994, ou *Brexit*, que décrit Rhibi 2018). La présente recherche s'apparente à ce dernier type. Il ne s'agit toutefois pas de traiter d'une unité lexicale spécifique, mais de l'usage d'un patron de formation en particulier, que nous notons [éco-X].

L'environnement et, plus largement, le développement durable dans ses trois dimensions environnementale, économique et sociale constituent une question vive dont la société a désormais pris toute la mesure. Les discours politiques et les médias l'ont bien compris, si ce n'est dans les actes du moins dans leurs propos, suivant le principe désormais bien connu de « greenwashing », encore dit « écoblanchiment ».

En effet, le lexique des mots construits en *éco*-, où *éco*- est la forme tronquée[3] d'*écologi(qu)e*, bénéficie depuis quelques années d'une expansion remarquable en termes de variété formelle, catégorielle et structurelle. Or, lorsque l'on étudie d'un point de vue morphologique les mots dans lesquels figure cet élément, on s'aperçoit que ce dernier s'apparente à un constructeur de résonances, dont la fonction est d'imprimer une marque sémantique très générique dans le lexique mental des destinataires : celle de la vague promesse d'un engagement en faveur de l'environnement.

C'est ce que cherche à montrer la présente étude. À partir d'un corpus d'occurrences relevées sur la Toile, nous procédons à l'analyse constructionnelle du patron de formation [éco-X]. Certaines des occurrences que nous analysons, réunies dans le tableau Tab. 1, ont été relevées manuellement (dans l'article du Wiktionnaire consacré à *éco*-[4]). Les autres ont été sélectionnées à partir des 2434 formes en *éco*- extraites automatiquement du lexique de la base de données FRCOW présentée *infra*. La couverture de ce lexique (plus d'1,3 million de formes différentes) nous a également permis de calibrer quantitativement les créations en [éco-X] étudiées selon leur catégorie grammaticale. Dans cet article, tout d'abord, nous tentons d'identifier le statut de la séquence *éco*- du point de vue sémantique (§1) et du point de vue du patron dans lequel elle figure (§2), avant de nous pencher sur le (ou l'absence de) sens construit des formes qui en sont issues (§3). Enfin, nous terminerons sur une comparaison avec d'autres moyens linguistiques avec lesquels *éco*- est en concurrence (§4).

---

[1] Nous ne chercherons pas ici à déterminer ce que l'on entend par lexique (dictionnaires ? stock de mots commun à une communauté d'étendue plus ou moins large ? stock lexical d'un individu en particulier ?).

[2] On utilise la distinction classique entre « néologisme de sens » (recyclage d'une forme attestée pour nommer une autre réalité que celle initialement nommée par cette forme) et « néologisme de forme » (création d'une forme nouvelle). Sur cette distinction, cf. entre autres Sablayrolles (2009) et Cartier (2016).

[3] De nombreux travaux ont été consacrés à l'étude des formes tronquées dans les mots construits. Dans le domaine français, citons par exemple Tournier (1985), qui les analyse comme des fracto-morphèmes d'après Adams (1973), ou Corbin & Paul (2000), qui parlent de fracto-constituants. À ce stade, nous ne prenons pas encore position sur le statut de *éco*-.

[4] URL : https://fr.wiktionary.org/wiki/%C3%A9co.

1. Les écoX : de quel *éco-* s'agit-il ?

Soit le corpus (A) réunissant des séquences en [éco-X] issues de la Toile, dont une partie est tirée du Wiktionnaire[5]. Il respecte les proportions existant dans l'usage entre (A1) noms (77 %), (A2) adjectifs (18 %) et (A3) verbes (5 %) en *éco-*, si l'on en croit la distribution de ces catégories pour les 2420 lexèmes en [éco-X] dans FRCOW16 (Schäfer 2015)[6] :

(A)

(A1) éco-aliment, éco-aquaculteur, éco-aquaculture, éco-auberge, écobéton, écobilan, écoblanchiment, écocapitalisme, écocertification écocitoyenneté, écocité, écocollège, écocommunauté, écocomportement, écocomposite, écoconception, écoconseil, écoconsommateur, écoconsommation, écocrèche, écodélégué, écodéveloppement, écodiversification, écodiversité, éco-économie, écocritique, éco-efficience, éco-entrepreneur, éco-étiquetage, écofabrication, écoféminisme, écogeste, écoguerrier, éco-histoire, éco-hôtelier, écojournal, écolittérature, écologis, éco(géo-)matériau, écomobilité, écomoulage, écopanneau, écopâturage écopêcheur, écoperformance, écopoubelle, écoPME, écopont, écopouvoir, écoquartier, écoserre, écosculpteur, écosculpture, écoscepticisme, écosmartphone, écotartuffe, écotechnologie, écoterritoire, écoTIC, écotourisme, écovillage, écovolontariat

(A2) éco-algorithmique, éco-apocalyptique, écocitoyen, écoconquérant, écoconsommable, écoconstructif, écocontraint, écodiversifié, écofaunistique, éco-inconscient, éco-intelligent, écolabellisé, écomobile, écorespectueux, écoresponsable, écosculpté

(A3) écocertifier, écoconcevoir, écoconsommer, éco-entreprendre, éco-innover

TAB. 1 – Échantillon de formes construites en *éco-*

L'écologie est présente, de près ou de loin, dans l'ensemble des mots de (A) : un écojournal traite de sujets en lien avec l'écologie ; l'éco-étiquetage, encore appelé « étiquetage environnemental », a pour objet de mentionner les attributs environnementaux associés aux produits ainsi étiquetés ; l'écocritique étudie les liens entre la littérature et l'écologie ; et, lorsque l'on écoconsomme, on est attentif à sa production de déchets. Quant au chemin vers l'éco-économie, il consiste à :

(1) … aller plus rapidement vers des activités économiques plus pérennes, en phase avec les enjeux de la planète et les attentes de la société[7]

On en déduit que, dans (A), *éco-* abrège le nom *écologie* dans son ensemble et ne reprend pas seulement le constituant *éco-* repérable dans la structure de ce dernier. Le nom *écologie* est en effet analysable[8] comme une instance de la composition dite néoclassique. En français, les particularités de ce procédé sont de former des composés dont le premier élément, issu du fonds patrimonial grec ou latin, est dépourvu de mot-forme, autrement dit n'apparaît jamais dans un énoncé syntaxique, et qui respectent l'ordre YX où X est l'élément sémantiquement recteur,

[5] Nous neutralisons ici les différentes graphies observées, avec ou sans tiret, en appliquant les préconisations des rectifications orthographiques de 1990 : par défaut, forme soudée, sauf en cas de radical commençant par une voyelle.
[6] FRCOW16 (https://corporafromtheweb.org/) est une base de données contenant plus de 9 milliards de mots étiquetés au moyen de leur catégorie grammaticale et échantillonnant la Toile francophone.
[7] URL : https://www.toulousethic.fr/le-chemin-vers-leco-economie/
[8] Le nom *écologie*, que le TLF date de 1910, est analysable en français. Il serait toutefois un emprunt à l'allemand *Ökologie*, terme forgé en 1866 par le biologiste E. H. Haeckel, par l'intermédiaire de l'anglais *œcology*, bien qu'une occurrence isolée de ce dernier mot apparaisse dès 1852 chez l'essayiste et poète américain H. D. Thoreau.

contrairement à la composition dite ordinaire, qui satisfait l'ordre XY (pour un point, cf. entre autres Dal & Amiot 2007). Dans *écologie*, le constituant *éco-*, issu du grec *oikos* 'maison, habitat' (l'écologie est, de façon littérale, l'étude de l'habitat), satisfait bien la première contrainte : en français, il n'apparait jamais en contexte phrastique de manière autonome. Lorsque l'on suit des cours d'éco, c'est d'économie qu'il s'agit, pas de cours portant sur l'habitat, en tout cas pas directement (*économie* est lui-même issu du grec *oikonomía*, qui désigne étymologiquement « l'administration de la maison »)[9].

2. Morphologie des écoX : quel patron de formation ?

Du point de vue des outputs, la liste (A) nous indique que le patron [éco-X] réalise des noms (A1 : *écoconseil*, *écoterritoire*), des adjectifs (A2 : *écocontraint*, *éco-intelligent*) et des verbes (A3 : *écocertifier*, *écoconsommer*).

Du point des inputs, formellement, la séquence *éco-* est antéposée à la base, qui peut être nominale (*conseil*, *territoire*), adjectivale (*contraint*, *intelligent*) ou verbale (*certifier*, *consommer*).

Ce constat ouvre deux hypothèses d'analyse : [éco-X] peut être (i) un patron de préfixation et *éco-* est par conséquent un préfixe, (ii) un patron de composition et *éco-* est le troncat d'*écologie* ou *écologique*.

(i) Dans le premier cas, on a affaire à un procédé régulier, appartenant à la morphologie dite centrale selon la typologie établie dans le modèle de la Morphologie Naturelle (Dressler 1985, 2005). Compte tenu de la coexistence, en français, du nom *écologie* (ou de l'adjectif correspondant) et de cette séquence *éco-* dans les mots tels que ceux sous (A), le préfixe *éco-* résulterait de l'aboutissement d'un processus d'affixisation, en l'occurrence de préfixisation. Tel qu'il est documenté (cf. entre autres Amiot 2005, Amiot & Dal 2009, Van Goethem 2009), le processus d'affixisation, défini comme le passage d'une catégorie lexicale ou grammaticale au statut d'affixe, est cependant graduel et s'effectue sur un temps long.

Cette première hypothèse achoppe par conséquent au temps court séparant les premières attestations d'*écologie/écologique* et celles des formes comportant la séquence *éco-* comme en (A). En effet, même si le TLF date de 1910 la première attestation de ces deux lexèmes, l'application Ngram Viewer de Google nous montre que leur fréquence d'emploi ne devient significative qu'après 1970. Dans le meilleur des cas, seuls 50 ans séparent donc les lexèmes les plus récents de (A) et le nom ou l'adjectif à l'origine du préfixe *éco-*.

(ii) L'hypothèse du patron de composition dans lequel *éco-* est le troncat d'un lexème, nominal ou adjectival, se scinde quant à elle en deux sous-hypothèses : le mode de construction des mots de (A) est soit l'affixation sécrétive, soit la composition cachée.

Ces deux catégories de procédés appartiennent à ce que la Morphologie Naturelle nomme la morphologie périphérique ou extragrammaticale. Les critères définitoires d'un procédé extragrammatical sont au nombre de deux (cf. Doleschal & Thornton 2000 ; Fradin 2000, 2015b ; Dressler et al. 2005) : absence de contrainte catégorielle et/ou sémantique sur la sélection des bases et charge morphopragmatique forte (connotation, marquage évaluatif et registre affectif ou ludique ; Dressler & Merlini Barbaresi 1994). Voyons si ces propriétés s'appliquent aux mots en *éco-* dont (A) fournit un échantillon.

[9] Sous (A), *écodiversité* et *éco-histoire* sont passibles d'une double analyse : soit *éco-* y abrège *écologie*, soit il y abrège *économie* (dans l'une de ses acceptions, *écodiversité* renvoie à la diversité sur le plan économique, tandis que l'éco-histoire peut croiser économie et histoire).

2.1. ***[Éco-X] : affixation sécrétive ou composition cachée ?***

L'affixation sécrétive ou « libfixation » chez Arnold Zwicky[10] (par exemple *Irangate*, de *Iran* + *[Water]gate*) ainsi que la composition dite cachée (par exemple *bureautique*, de *bureau* + *[informa]tique*) sont deux procédés formellement indistincts : tous deux construisent des lexèmes en combinant deux bases, dont l'une au moins est tronquée (Fradin 2000 et 2015a/b).

La différence est sémantique. Là où le constituant sécrété n'apporte qu'une partie du sens du lexème dont il est issu – ainsi, les néologismes en *-gate* désignent un scandale sans plus faire référence au Watergate –, dans la composition cachée, le sens du composant tronqué contribue dans son intégralité à définir le lexème construit.

Dans (A), quand X est un nom ou un adjectif, *éco-X* peut toujours être remplacé par « X_N écologique » ou « X_N pour/en faveur de l'écologie » (ex. *écodéveloppement*) ou « X_A d'un point de vue écologique » (ex. *éco-apocalyptique*). La conséquence est que $[\text{éco-X}]_{N/A}$ ne relève pas de l'affixation sécrétive. Il s'agirait donc d'un patron de composition cachée.

Cette hypothèse s'applique bien aux noms et adjectifs de (A). En revanche, elle est inapte à expliquer la construction des verbes en *éco-*. En effet, en français, les études consacrées à la composition – cf. Fradin (2009) pour un compte rendu complet – décrivent la sortie du procédé comme pouvant être un nom ou un adjectif, jamais un verbe. La composition produisant des verbes, dont la composition cachée est un cas d'espèce, caractérise la famille des langues à incorporation nominale, à laquelle le français n'appartient pas, pas plus du reste que les autres langues romanes. Les études consacrées à la composition cachée – en plus des références déjà mentionnées, on peut citer, entre autres Hamans (2021) pour le néerlandais, Norde et Sippach (2019) pour l'anglais ou encore Renner (2015) pour une étude contrastive – s'appuient d'ailleurs quasi-exclusivement sur des exemples de formations nominales et adjectivales.

Des exemples de verbes affectant une forme composée comme *hydromasser* ou *pyrograver* ne démentent pas cette assertion. Namer (2012) a en effet montré que les verbes de forme YX sont formés par rétroformation (Becker 1993), appelée aussi dérivation régressive, à partir de YX(suf)_N (dans ces exemples : *hydromassage*, *pyrogravure*), où X(suf) (ici : *massage*, *gravure*) est la nominalisation d'action du verbe X (ici : *masser*, *graver*). Le premier critère permettant d'identifier un cas de rétroformation est donc la mise en relation entre un lexème d'entrée formellement plus complexe que la sortie de cette opération. Les verbes de (A) satisfont apparemment ce premier critère : l'existence d'*écoconcevoir* ou *écoconsommer* est consubstantielle à celle de, respectivement, *écoconception* ou *écoconsommation*. Toutefois, un second critère s'ajoute au premier : la rétroformation implique l'attribution d'une orientation à la relation entre un nom (la base) et un verbe formellement plus simple (le dérivé). Or, dans les exemples verbaux de (A), il est impossible d'établir de façon assurée l'antériorité constructionnelle du nom composé en *éco-* par rapport au verbe qui en serait rétroformé : avec [éco-X], tout est néologique, ce qui va à l'encontre de la notion même de directionnalité dans la relation dérivationnelle entre $[\text{éco-X(suf)}]_N$ et $[\text{éco-X}]_V$. La piste de la rétroformation aboutit donc à une impasse et, avec elle, celle de la composition cachée, au moins pour les verbes.

2.2. ***[Éco-X] : un duplicateur de familles***

La série de mots sous (A) comporte des familles dérivationnelles, c'est-à-dire des ensembles de lexèmes « connectés par des relations dérivationnelles directes ou indirectes » (Hathout 2011).

Lorsque l'on examine ces familles, tout se passe comme si *éco-* s'appliquait en même temps à un (sous-)ensemble de lexèmes appartenant à une même famille :

[10] URL : https://arnoldzwicky.org/2010/01/23/libfixes/

- À partir de {*entreprise, entrepreneur, entreprenant, entreprendre*} : l'*éco-entreprise*, aux mains de l'*éco-entrepreneur*, est l'art d'*éco-entreprendre*, c'est-à-dire l'affaire de celles et ceux qui sont *éco-entreprenants*.
- À partir de {*conduire, conduite, conducteur*} : maîtriser l'*écoconduite* consiste, pour l'*écoconducteur*, à apprendre à *écoconduire* son véhicule (de préférence électrique).
- À partir de {*écoconsommateur, écoconsommation, écoconsommer, écoconsommable*} : l'*écoconsommation* repose sur la volonté des *écoconsommateurs* d'*écoconsommer* au quotidien par l'achat de produits durables, donc *écoconsommables*, et le bannissement de produits jetables.

De la même façon, le personnel *éco-hôtelier* travaille dans un *éco-hôtel*, qui, dans un esprit *écotouristique*, reçoit des *écotouristes* adeptes de l'*écotourisme* ; quant à l'*écosculpteur*, il réalise des *écosculptures* et autres créations *écosculptées*.

En d'autres termes, la formation des mots nouveaux instanciant le patron [éco-X] s'effectue par reproduction de tout ou partie de la famille de X sur les membres de laquelle est appliquée *éco-*. Le patron [éco-X] est donc un duplicateur de familles au fonctionnement paradigmatique suivant la définition donnée notamment par Bonami & Strnadová (2019), puisque toutes les formes générées sont interconnectées et donc interprédictibles et interdépendantes.

3. Gros plan sur X et éco-X

Il s'agit ici de définir ce duplicateur de famille et les contraintes dont il s'assortit.

3.1. ***Contraintes pesant sur X***

Du point de vue catégoriel, X peut appartenir à toutes les catégories lexicales (nom, adjectif, verbe) à l'exception peut-être des noms propres, et la catégorie de X est conservée dans éco-X.

Outre l'absence de contrainte catégorielle, on note avec (A) que ce mode de formation ne semble pas non plus imposer de contrainte sur la forme phonologique de X : ce dernier peut être mono- (ex. *écoserre)* ou plurisyllabique (ex. *éco-algorithmique*), à consonne (ex. *écoconçu*) ou voyelle initiale (ex. *éco-imposition*). La séquence *éco-* peut même s'appliquer à des bases commençant par la même séquence phonologique (ex. *éco-économie*).

S'agissant de la structure morphologique, X peut être morphologiquement simple (ex. *écopiège*), préfixé (ex. *éco-inconscient*), suffixé (ex. *écocentrique*) ou composé (ex. *éco-aquaculteur*).

Le concept auquel réfère X est également non restreint. N'importe quel contenu sémantique peut être qualifié d'*éco-*, du plus vertueux (*écorespectueux, écoresponsable*) au plus *a priori* antinomique à l'écologie : l'écofinance prône des projets soutenables ou environnementaux afin de compenser leur empreinte carbone, l'écogoudron, l'écoplastique et l'écopétrole sont autant d'alternatives vertes au goudron, au plastique et au pétrole. On peut même rouler vert en achetant un écoSUV, qui constitue une version hybride rechargeable de SUV.

La seule limite identifiable est pragmatique et ne préjuge pas du futur : ce qui n'est pas attesté aujourd'hui pourra l'être demain, suivant l'évolution de la situation sociale, politique, culturelle ou matérielle. L'écojavel sera un produit identique à l'eau de Javel, mais biodégradable, et l'éco-James Bond troquera son Aston Martin pour un vélo. La Toile ne livre à ce jour aucune occurrence d'*écoglyphosate*, mais l'alternative au glyphosate à base d'huiles essentielles, encore dit « glyphosate vert », sur laquelle travaillent actuellement des chercheurs belges est un bon candidat à cette dénomination.

Seuls les noms d'espèces naturelles qui échappent à l'activité humaine sont rétifs à *éco-*, précisément parce que l'humain ne peut pas agir sur elles. Et encore : s'il est peu probable de voir apparaître des écochats ou des écocolibris, du moins en tant que variétés de chats et d'oiseaux, on peut d'ores et déjà décorer son foyer à Noël avec un écosapin, qui retournera à la nature une fois les fêtes passées. Et, si pour l'heure, *Éco-saumon* est le nom d'un projet de recherche visant à créer une filière éco-efficiente de production de saumons, gageons que, d'ici quelque temps, l'écosaumon gagnera nos assiettes.

3.2. ***Contraintes pesant sur [éco-X]***

Considérons maintenant la sémantique des néologismes en *éco-*. Nous analysons dans chaque lexème de (A), en nous limitant ici aux formes nominales, dont on a vu qu'elles sont les plus fréquentes, les relations sémantiques entre X et *éco-* pour déterminer si *éco-* est passible d'une interprétation unique.

Comme on va le voir, la réponse est négative : le contenu sémantique d'*éco-*, examiné ci-dessous par rapport de la classe ontologique de X, est pour l'essentiel déterminé par le contexte. Prenons le cas où X_N est un nom d'artéfact (outil ou espace résultant de l'activité humaine) :

- quand X_N dénote un outil (*écopiège*, *écopoubelle*) ou un matériau (*écobéton*, *écomatériau*) alors éco-X se définit comme un « X qui respecte l'environnement » ou un « X dont les composants incluent Y et/ou proscrivent Z », ce qui sous-entend que Y, contrairement à Z, possède les vertus compatibles avec l'écologie. Ainsi, l'*écopiège* « est un piège écologique, qui n'utilise aucun insecticide », l'*écobéton* est produit « à base de sol et fibres végétales », tandis que la provenance d'un *écomatériau* est qualifiée de « locale, saine, recyclable, issue de ressources durablement renouvelables, durables, à impact environnemental et énergétique faible ou neutre ».
- quand cet artéfact constitue un espace de production (*éco-entreprise*, *écoPME*, *écoserre*), alors éco-X désigne soit le secteur dans lequel s'inscrit la production de X (une *écoPME* est « une PME travaillant dans le secteur des équipements liés à l'environnement »), soit le mode de fabrication dans lequel s'engage X (une *écoserre* « utilise une technologie à base d'eau salée et de lumière naturelle »).
- Si X_N fait référence à un espace d'habitat (*écocité*, *écolieu*, *écovillage*), alors ce lieu est caractérisé par une conception, une gouvernance, un aménagement ou une implication des habitants guidés par le respect des principes écologiques.
- Enfin, si l'espace dénoté par X_N sert à la formation comme dans *écocollège*, *écocrèche* ou *écolycée*, alors le projet de cet espace est tourné vers l'écologie : manière d'enseigner, mode de gestion et de fonctionnement, mode de consommation si cet espace propose un lieu de restauration, etc. On parcourt ici tous les possibles écologiques en lien avec cet espace.

Cette variabilité se retrouve avec les autres classes ontologiques de X. Par exemple, quand X_N réfère à un humain, alors *éco-* peut déterminer sa fonction (un *écodélégué* est un (élève) délégué à l'écologie), qualifier son comportement (les décisions / choix d'un *écoconsommateur*, *éco-entrepreneur* ou *écopêcheur* sont guidés par l'écologie et respectueux de l'environnement) ou expliciter ses motivations (un *écoguerrier* est un guerrier qui se bat en faveur de l'écologie). La même pluralité interprétative s'observe quand X_N est un nom d'activité. Celle-ci peut servir l'écologie (comme l'*écopâturage*, à base de débroussaillage naturel, avec des moutons) ou s'en inspirer dans son accomplissement (*les écogestes*, *écotechniques*, *écoTIC* sont des gestes, techniques, TIC repensés de manière à réduire les effets négatifs de l'activité humaine sur l'environnement).

Il n'y a par conséquent pas de patron sémantique spécifique pour [éco-X], et la gamme des interprétations possibles n'est que faiblement délimitable, en dehors du contexte qui a le plus souvent un rôle explicatif. Ainsi, l'écopâturage pourrait désigner une technique de pâturage, et une écoserre un organisme produisant des légumes en circuit court. La valeur que confère *éco-* aux néologismes en [éco-X] est sous-spécifiée, mais son application référentielle n'est pas toujours saturée. Ceci est une caractéristique du sens procédural, typique de l'affixation, qu'on retrouve par exemple avec la suffixation en *-ier* du français (cf. Corbin & Corbin 1991).

Cette sous-spécification du sens pourrait étonner puisqu'on trouve les mots de la forme éco-X dans des textes appartenant à des domaines qui se veulent scientifiques[11]. On se demande alors si ce flou n'est pas volontaire et si le but n'est pas simplement de revendiquer un positionnement pro-environnemental, en se servant de *éco-* comme d'un marqueur de probité. C'est d'autant plus vrai que les auteurs des occurrences en éco-X appartiennent souvent au monde de la politique ou du marketing et cherchent à nous vendre ce à quoi renvoie X. Pour preuve le nombre de labels, noms de marques et de projets qui utilisent ce patron morphologique. Pour n'en rester qu'aux labels : « éco-mobilier », « éco-défis », « éco-textiles », « éco-performance », « écofest », « éco-manifestation », « éco-artisan », « écocité », « écogîte », « écojardin » sont autant de labels qui attestent du caractère vertueux, respectueux de l'écologie et de l'environnement du programme auquel ils sont attribués. Ainsi, le label « écojardin » est un « outil de communication et de reconnaissance à destination du public, des équipes d'entretien et des élus »[12].

4. *Éco-* et les autres

Un indice supplémentaire du sens procédural de *éco-*, pour ne pas dire de sa vacuité sémantique, est donné par les mots-clés interchangeables qui apparaissent en cooccurrence avec les néologismes de forme éco-X, parmi lesquels on trouve, de façon non exhaustive, *alternatif*, *citoyen*, *doux*, *durable*, *environnemental*, *éthique*, *naturel*, *partagé*, *respectueux*, *responsable*, *vert*.

Ce sont quelques-uns de ces mots-clés que l'on examine ici appliqués à quelques noms entrant dans le patron [éco-X].

Mobilité. Selon (2), *écomobilité* (ou *mobilité écologique* : cf. 3) et *mobilité durable* renvoient au même concept consistant en une réflexion sur l'environnement et les problématiques de développement durable qui repensent l'aménagement du territoire et de l'espace urbain. L'écomobilité peut être qualifiée de verte (cf. 4) ou de durable (cf. 5) (c'est nous qui grasseyons les occurrences) :

(2) L'**écomobilité** ou la **mobilité durable** est une notion apparue dans le sillage des questions de développement durable, pour désigner la conception, la mise en place et la gestion de modes de transport jugés moins nuisibles à l'environnement, en particulier à moindre contribution aux émissions de gaz à effet de serre.[13]

(3) **Mobilité écologique**. Transformer nos manières de nous déplacer au quotidien, pour les rendre plus écologiques, moins onéreuses et moins subies.[14]

---

[11] On laisse ici de côté les domaines de spécialités dont le nom commence par *éco-* tels qu'entre autres, l'écolinguistique (encore dite « linguistique verte »), l'écopsychiatrie, l'écopsychologie, l'écosociologie ou l'éco-informatique (ou « informatique environnementale »).

[12] URL : https://www.label-ecojardin.fr/article/le-label-ecojardin

[13] URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89comobilit%C3%A9

[14] URL : https://www.economie.gouv.fr/node/34048

(4) Nous intervenons sur toutes les marques d'appareils d'**écomobilité verte**.[15]

(5) Ce défi met en avant l'**écomobilité durable** de demain lors de nos trajets quotidiens.[16]

Village. Si l'on se fonde sur ce que l'on trouve sur la Toile, *écovillage*, *village durable*, *village écoresponsable* renvoient à la même réalité : celle d'un endroit où l'on fait des courses durables et locales, où l'on peut utiliser des mobilités douces et penser à son bien-être. La gestion des déchets fait aussi partie des préoccupations des écovillageois. En bref, il s'agit d'un lieu où l'on vit en harmonie avec la nature :

(6) Depuis quelques décennies, d'innombrables groupes d'individus se sont regroupés en éco-communautés pour entamer un retour à la nature dans les buts premiers de vivre l'abondance, la liberté et la pleine expression de soi. On appelle ces initiatives : des **éco-hameaux**, **éco-villages**, **cités écologiques**, **quartiers écologiques**, peu importe le nom qu'on leur donne, l'objectif visé reste le même, la possibilité de vivre une abondance et une liberté accrue.[17]

On trouve même sur la Toile des cooccurrences d'*écovillage* et de *durable* (cf. 7) ou de *citoyen* (cf. 8) :

(7) Nous comptons créer, en intelligence collective avec l'ensemble des acteurs publics et privés, un nouveau concept d'**écovillage durable** qui permettra une meilleure inclusion des communautés locales pour un développement territorial équitable.[18]

(8) La structure est là, clairement définie : il s'agit d'expérimenter un **écovillage citoyen**, qui va privilégier le local et le naturel.[19]

Industrie. *Éco-industrie* apparaît sur la Toile comme une variante d'*industrie durable*, *industrie écologique*, *industrie responsable* et *industrie douce.* Il s'agit d'une industrie se réclamant des trois piliers du développement durable : respectueuse de la nature, de l'humain et économiquement vertueuse, notamment parce qu'elle applique les principes de l'économie circulaire. Par prédilection, l'éco-industrie investit les nouveaux champs de croissance et d'emploi que sont l'efficacité énergétique dans le bâtiment, les transports et l'industrie, les énergies renouvelables ou encore le recyclage et la valorisation énergétique des déchets.

De nouveau, la Toile révèle des cas de cooccurrence entre *éco-industrie* et l'un des adjectifs *responsable* ou *durable* :

(9) Saur est une **éco-industrie responsable** qui fonde son management sur la prévention des risques tant en matière de santé publique que de protection environnementale.[20]

Tourisme. *Écotourisme*, *tourisme doux*, *tourisme durable*, *tourisme écologique*, *tourisme responsable*, *tourisme vert* sont autant d'appellations pour nommer un tourisme en phase avec l'environnement, le respect des populations, favorisant les mobilités douces et les modes d'hébergement écoresponsables. L'écotourisme, qui se distingue du tourisme de masse, est un slogan qui a le vent en poupe. Ici aussi, on trouve sur la Toile des formulations qui surenchérissent en matière d'épithètes qualifiant le nom *écotourisme* :

(10) Le tourisme doit participer au développement des populations des terres d'accueil et de ses ressources naturelles : l'**éco-tourisme responsable, durable et solidaire** commence

[15] URL : https://betterway.fr/mobilite-douce-quelle-difference-avec-la-mobilite-durable/
[16] URL : https://www.lherbergement.fr/actualite/defi-mobilite-du-31-mai-au-6-juin/
[17] URL : https://notreecocitelaurentienne.wordpress.com/
[18] URL : https://www.lesiteinfo.com/maroc/le-nouvel-ecovillage-sidi-kaouki-a-lhonneur-du-1er-cri-investment-days/
[19] URL : https://etiennegregor.wordpress.com/2016/03/21/lassemblee-generale-de-tera-19-20-mars-2016/
[20] URL : http://docplayer.fr/15137310-Application-par-saur-des-engagements.html

à se développer via des associations ou des agences qui proposent des voyages intégrant ces critères.[21]

(11) Véritables lieux de destination, pour faire de l'**éco tourisme vert** dans l'Aude, et plus particulièrement dans l'Occitanie.[22]

La faible charge sémantique de la séquence *éco-*, qu'on a pu observer dans les séquences en [éco-X], se retrouve ainsi pareillement dans les épithètes *doux*, *durable*, *écologique*, *responsable*, *vert* qui peuvent lui être substituées ou avec lesquelles certains noms en *éco-* peuvent se combiner.

Conclusion

Nous avons présenté le procédé de formation noté [éco-X] à travers une série de lexèmes collectés sur la toile. Comme en atteste notre corpus d'exemples, les formes construites par ce procédé sont récentes, voire très récentes : nombre d'entre elles sont des néologismes uniquement attestés en ligne, avec, pour certaines, un nombre d'occurrences faible et elles constituent une classe d'unités lexicales dont l'accroissement est remarquable. L'explication en est extralinguistique : ce dynamisme créatif traduit la préoccupation croissante de la société pour les questions environnementales, que se sont appropriés les discours politiques et publicitaires. L'analyse de ces néologismes a montré que cette mainmise a un double effet : le nom à l'origine de *éco-*, *écologie* (ou l'adjectif relationnel *écologique*), est dépouillé de son sens, et ce lessivage sémantique est hérité par le procédé [éco-X]. Pour autant, ces formes en *éco-* ne sont pas des occasionalismes (cf. Dal et Namer 2018a/b). Par définition (Hohenhaus 2007), ceux-ci n'ont pas nécessairement vocation à être lexicalisés, comme l'ont montré pour les amalgames ou les mots-valises les contributions au numéro 9 de *Neologica* (Humbley & Sablayrolles 2015). Ce qui est original avec [éco-X], c'est que, tout en appartenant aux procédés dits extragrammaticaux, il produit des lexèmes qui sont, eux, destinés à intégrer le lexique, et non uniquement à servir des besoins énonciatifs spécifiques, caractéristiques des occasionnalismes (connivence, jeu, poésie).

Morphologiquement, cette sous-spécification sémantique se traduit par une quasi-absence de contraintes (phonologiques, catégorielles, morphologiques ou sémantiques) qui pourraient bloquer l'émergence de nouvelles formes. En particulier, nous avons vu qu'*éco-* est un duplicateur de familles et que, par conséquent, les néologismes qu'il forme s'organisent en paradigmes : tout fonctionne ensemble. Par exemple, l'*écoconception* est indissociable de son *écoconcepteur* et de ce qui lui permet d'être *écoconcevant*, c'est-à-dire lui donner la faculté d'*écoconcevoir* ce qui est *écoconcevable* et d'obtenir des résultats *écoconçus*. On remarque que cette distribution paradigmatique de *éco-* ressemble au comportement de certains affixes, comme le préfixe *re-* (on trouve par exemple *reconception*, *reconcepteur*, *reconcevant*, etc.).

Ensuite, la très faible charge sémantique d'*éco-* conduit à une sur-interprétabilité des formes créées, dont l'unique limite est pragmatique : pour comprendre leur sens, le contexte est indispensable. Cette absence de transparence est insolite avec les néologismes à vocation dénotationnelle comme le sont les lexèmes que nous avons étudiés. Par analogie avec le terme de « verbalizer » que Plag (1999) emploie pour qualifier le suffixe anglais *-ize*, applicable d'ailleurs à son équivalent français *-iser* (le dérivé est un verbe dont le contenu sémantique est inclus dans une très large gamme interprétative), nous pourrions qualifier le mode de formation en *éco-* de procédé *wordalizer* : l'output en est un nom, un adjectif ou un verbe (ou l'ensemble des trois) dont le sens n'est que très faiblement déterminé par le procédé.

[21] URL : http://www.vedura.fr/economie/tourisme-solidaire/tourisme-responsable
[22] URL : https://menuiserie-jp-birbes.monsite-orange.fr/page-5bdc461563e36.html

La ressemblance d'*éco-* avec un procédé de dérivation a quelque chose de paradoxal, puisque nous avons montré que ce mode de formation est extrêmement récent. Il semble donc résulter d'un processus de grammaticalisation précoce : *éco-* est formellement un troncat de nom (ou d'adjectif), mais son contenu sémantique est lessivé au profit d'une interprétation quasi-exclusivement guidée par le discours, typique de la préfixation.

Enfin, notons que le fait que les formes en [éco-X] soient très majoritairement des néologismes préserve les conclusions de l'analyse constructionnelle contre un brouillage causé par des formes enregistrées de longue date. En d'autres termes, l'étude menée ici a ceci d'intéressant qu'elle sert de laboratoire pour étudier le fonctionnement de la morphologie dans l'usage, à partir de données produites par un procédé récent, non savant et à large diffusion.

Georgette DAL
Université de Lille, STL, UMR 8163

Fiammetta NAMER
Université de Lorraine, ATILF, UMR 7118

Références bibliographiques

ADAMS Valérie (1973), *An introduction to Modern English Word Formation*, London, Longman Group Limited.

AMIOT Dany (2005), « Between compounding and derivation – Elements of word-formation corresponding to prepositions », dans W. U. Dressler, D. Kastovsky, O. E. Pfeiffer et F. Rainer (dir.), *Morphology and its Demarcations*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, p. 183-195.

AMIOT Dany et DAL Georgette (2009), « L'autonomie de la morphologie vue du côté de la grammaticalisation », *Mémoires de la société de linguistique de Paris*, 17, p. 33-48.

BECKER Thomas (1993), « Back-formation, cross-formation, and 'bracketing paradoxes' in paradigmatic morphology », G. Booij et J. Van Marle (dir.), *Yearbook of Morphology* 1993, p. 1-27.

BONAMI Olivier et STRNADOVÁ Jana (2019), « Paradigm structure and predictability in derivational morphology », *Morphology*, 29/2, p. 167-197.

CARTIER Emmanuel (2016), « Neoveille, système de repérage et de suivi des néologismes en sept langues », *Neologica*, 10, p. 101-131.

CARTIER Emmanuel et SABLAYROLLES Jean-François (2009), « Néologismes, dictionnaires et informatique », *Cahiers de lexicologie*, 93, p. 175-192.

DOLESCHAL Ursula et THORNTON Anna Maria (dir.) (2000), *Extragrammatical and Marginal Morphology*, Theoretical Linguistics, Munich, LINCOM.

CORBIN Danielle et CORBIN Pierre (1991), « Un traitement unifié du suffixe *-ier(e)* », *Lexique*, 10, p. 61-145.

CORBIN Danielle et PAUL Jérôme (2000). « Aperçus sur la créativité morphologique dans la terminologie de la chimie », *La banque des mots*, 60, p. 51-68.

DAL Georgette et AMIOT Dany (2007), « Composition néoclassique en français et ordre des constituants », dans D. Amiot (dir.), *La composition dans une perspective typologique*, Arras, Artois Presses Université, p. 89-113.

DAL Georgette et NAMER Fiammetta (2018a), « Playful nonce-formations in French, creativity and productivity », dans S. Arndt-Lappe, A. Braun, C. Moulin et E. Winter-Froemel (dir.), *Expanding the Lexicon. Linguistic Innovation, Morphological Productivity, and Ludicity*, Berlin/Boston, De Gruyter, p. 203-228.

DAL Georgette et NAMER Fiammetta (2018b), « Les occasionnalismes et la question de la productivité : le locuteur à l'œuvre. Pourquoi ? Comment ? », *Neologica*, 12, p. 71-90.

DRESSLER Wolfgang U. (1985), « On the Predictiveness of Natural Morphology », *Journal of Linguistics*, 21, p. 321-338.

DRESSLER Wolfgang U. (2005), « Word formation in natural morphology », dans P. Štekauer et R. Lieber (dir.), *Handbook of Word-Formation*, Dordrecht, Springer, p. 267-234.

DRESSLER Wolfgang U. et MERLINI BARBARESI Lavinia (dir.) (1994), *Morphopragmatics: Diminutives and Intensifiers in Italian, German, and Other Languages*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter.

DRESSLER Wolfgang U., KASTOVSKY Dieter, PFEIFFER Oskar E. et RAINER Franz (dir.) (2005), *Morphology, special issue: Morphology and its demarcations: selected papers from the 11th morphology meeting, Vienne 2004*.

FRADIN Bernard (2000), « Combining forms, blends and related phenomena », dans U. Doleschal et A. M. Thornton (dir.), *Extragrammatical and Marginal Morphology*, Munich, Lincom Europa, p. 11-59.

FRADIN Bernard (2009), « IE, Romance: French », dans R. Lieber et P. Štekauer (dir.), *The Oxford Handbook of Compounding*, Oxford, Oxford University Press, p. 417-435.

FRADIN Bernard (2015a), « Blending », dans P. O. Müller, I. Ohnheiser, S. Olsen et F. Rainer (dir.), *Handbook of Word-Formation. An International Handbook of the Languages of Europe*, Berlin/Boston, De Gruyter Mouton, 1, p. 386-413.

FRADIN Bernard (2015b), « Mots-valises : jeux et enjeux », *Neologica*, 9, p. 35-60.

GUILBERT Louis (1973), « Théorie du néologisme », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 25, p. 9-29.

HAMANS Camiel (2021), « A lesson for Covidiots: about some contact-induced borrowing of American English morphological processes into Dutch », *Studia Anglica Posnaniensia*, URL : https://www.sciendo.com/article/10.2478/stap-2021-0009

HATHOUT Nabil (2011), « Une analyse unifiée de la préfixation en *anti-* », dans G. Boyé, N. Hathout, S. Lignon, M. Roché et M. Plénat (dir.), *Des unités morphologiques au lexique*, Paris, Hermès, p. 251-318.

HOHENHAUS Peter (2007), « How to do (even more) things with nonce words (other than naming) », dans J. Munat (dir.), *Lexical Creativity, Texts and Contexts*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, p. 15-38.

HUMBLEY John et SABLAYROLLES Jean-François (dir.) (2015), *L'amalgation lexicale*, numéro thématique de la revue *Neologica*, 9.

NAMER Fiammetta (2012), « Nominalisation et composition en français : d'où viennent les verbes composés ? », *Lexique*, 20, p. 173-205.

NORDE Muriel et SIPPACH Muriel (2019), « Nerdalicious scientainment: A network analysis of English libfixes », *Word Structure*, 12, p. 353-384.

PETIOT Geneviève (1994), « Néologisme et discours médiatiques. Traitement d'autogestion dans les comptes rendus de congrès d'organisations politiques et syndicales », *Carnets du Cesiscor*, 2, p. 153-165.

PLAG Ingo (1999), *Morphological productivity. Structural constraints in English derivation*. Berlin/New York, Mouton de Gruyter.

RENNER Vincent (2015), « Panorama rétro-prospectif des études amalgamatives », *Neologica*, 9, p. 97-112.

RENNES Juliette (2013), « Discours politique », dans C. Achin et L. Bereni (dir.), *Dictionnaire. Genre et science politique*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 167-179.

RHIBI Chokri (2018), « *Brexit* : propriétés morphosyntaxiques et référentielles d'un nom d'événement », *Sciences, Langage et Communication*, 1.1, p. 1-10.

SABLAYROLLES Jean-François (2009), « Des néologismes par détournement ? ou Plaidoyer

pour la reconnaissance du détournement parmi les matrices lexicogéniques », dans M.-C. Jullion, D. Londei et P. Puccini (dir.), *Actes du colloque DORIF – Recherches, didactiques, politiques linguistiques : perspectives pour l'enseignement du français en Italie*, Milan, Francoangeli, p. 17-28.

SCHÄFER Roland (2015), « Processing and querying large web corpora with the COW14 architecture », dans P. Bański, H. Biber, E. Breiteneder, M. Kupietz, H. Lüngen et A. Witt (dir.), *Proceedings of Challenges in the Management of Large Corpora 3 (CMLC-3)*, Mannheim, Institut für Deutsche Sprache, p. 28-34.

TOURNIER Jean (1985), *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*, Paris/Genève, Champion-Slatkine.

VAN GOETHEM Kristel (2009), *L'emploi préverbal des prépositions en français. Typologie et grammaticalisation*, Louvain-la-Neuve, Belgique, De Boeck Supérieur.